

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 octobre 2013

Président : Mr Guy LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Maryse PETIT

Présents : Mmes Maryse PETIT - Josiane DUMONT - Claudette TISSOT - Pascale ODIN - Geneviève PLAT
Mrs Michel BADOT - Claude MULLIERE - Jean Claude FEVRE - Jean Patrick BROUX

Absents : Excusés : Evelyne VEROT pouvoir Josiane DUMONT - Danielle DURAND pouvoir Claudette TISSOT
Mr Vincent NICOT

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC ECO EXEMPLARITE :

Melle Lisenn MINGANT du SICED BRESSE NORD présente un bilan du diagnostic éco exemplarité établi sur la commune à partir du pesage des déchets du restaurant scolaire de l'école, de la salle polyvalente et de la structure d'accueil. Il apparaît que 60 % des déchets se révèlent évitables notamment les produits qui peuvent être compostés. Melle MINGANT informe qu'une action de prévention sera bientôt mise en place dans un des bâtiments publics en instaurant le suivi d'une charte.

MARCHE CREATION D'UNE CLASSE : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE LOT N° 5 PLATRERIE - PEINTURE - PLAFONDS :

Dans le cadre du marché de création d'une classe supplémentaire, la commission d'appel d'offres propose de retenir l'offre la mieux disante présentée par l'entreprise SMPP de Montchanin devisée à 17 661,08 € HT + option 336 € HT.

Le conseil valide ce choix.

MARCHE CREATION D'UNE CLASSE : AVENANTS :

- TRANSFERT D'ENTREPRISE :

Mr Pierre PAGEAUT ayant cédé son entreprise à Mr Loïc MERITE, il est nécessaire dans le cadre du marché concernant le lot plomberie, sanitaire, chauffage, ventilation, d'établir un avenant de transfert.

Le conseil accepte.

- REVISION HONORAIRES MAITRISE D'OEUVRE :

Suite au coût final du marché établi à partir de l'ouverture des plis remis par les entreprises dans le cadre des différents lots, il convient de signer un 2ème avenant dont le montant s'élève à 2 013,25 € HT (phase DTE) et 402,65 € HT (phase AOR) soit un total de 2 415,90 € HT.

CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE ET SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère CLASSE :

Une employée étant promouvable au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe, le conseil accepte de créer cet emploi, sous réserve de l'avis de la CAP du centre de gestion.

Par conséquent, le poste occupé actuellement sera fermé.

TABLEAUX DU TAUX D'AVANCEMENT DE GRADE :

Le conseil décide un taux de 100 % pour les avancements au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe.

DEMANDE DE SUBVENTION : ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE :

Après avoir étudié cette demande pour l'année 2013, le conseil décide de ne pas donner suite.

DEMANDE DE SUBVENTION : TOMBOLA DU TELETHON :

Le conseil octroie une participation de 100 € pour l'achat de lots dans le cadre de l'organisation d'une tombola au profit du Téléthon.

POINT SUR PROPOSITION DE VENTE DE TERRAINS AGRICOLES COMMUNAUX AUX EXPLOITANTS INTERESSES :

Suite à la demande d'un particulier relative à l'achat d'une parcelle de terrain agricole en location, le conseil décide de proposer aux autres exploitants titulaires d'un bail rural communal, l'achat de terrains les concernant. Une réunion sera programmée avec les personnes intéressées pour déterminer les modalités de ces éventuelles ventes.

DIVERS :

Mr le Maire présente au conseil les chiffres transmis par l'INSEE suite au recensement de la population de février 2013. Il fait observer que la population de Baudrières a augmenté de 132 habitants depuis le recensement de 1999 (soit sur 13 années) alors qu'elle avait quasiment stagné entre 1982 et 1999, progressant seulement de 20 habitants sur 17 ans.

Il présente également les devis des travaux en cours, ou qui commenceront bientôt, et informe des différentes annonces et remerciements reçus en mairie.

Mme Josiane DUMONT apporte des informations sur la réunion du conseil d'école :

- Un point a été fait sur l'organisation des rythmes scolaires. Il ressort qu'en majorité sur l'ensemble de la communauté de communes, le samedi est privilégié par rapport au mercredi, en sachant que ce choix est soumis à dérogation. Après échanges avec les participants, les temps périscolaires seraient éventuellement répartis sur 2 journées de 1 h 30. Dans ce sens, un questionnaire rédigé par la commission enfance / jeunesse de la communauté de communes, sera distribué au parents pour avis.

- Une demande a été émise pour augmenter le personnel de surveillance à la cantine, (ou alors prévoir 2 services) : le nombre d'enfants prenant leur repas au restaurant scolaire étant proche de 70 quotidiennement.

- Mme DUMONT présente également un bilan financier de le Fête du Troquis : 3 445 € (2 990 € pour le spectacle, 145 € à la croix blanche, 160 € d'hébergement, 150€ pour le pavé du journal). Reste à ajouter la dépense pour les 2 branchements forains (facture non parvenue).

Elle termine en indiquant que l'informatisation de la bibliothèque est en cours : la subvention du Conseil Général sera de 1 953 € (au lieu de 1 453 €, somme annoncée dans un premier temps).

Mme Claudette TISSOT fait le point sur les travaux en cours :

- Pour l'école, il est prévu que le bâtiment soit hors d'eau, hors d'air pour Noël.

- Le remplacement du chauffage de l'église est en cours.

- L'enduit du hangar communal a débuté.

- Une table pique-nique pour personne à mobilité réduite est en commande pour être installée à l'Etang de la Verne.

- De nouvelles lettres "MAIRIE" ont été apposées au fronton du bâtiment.

- La cour du salon de coiffure sera rénovée et un plateau ralentisseur sera bientôt réalisé sur la RD 162, à proximité de l'écoles.

Mr Michel BADOT donne des précisions sur sa rencontre avec Mr PODECHARD de l'ONF.

- Il informe des différents programmes retenus pour l'entretien des parcelles forestières.

- Il annonce qu'en 2012-2013, la vente de bois de chauffage aux particuliers a rapporté 6 500 €, plus une parcelle cédée à un bûcheron pour la somme de 3 700 €.

- Il précise que 85 lots, environ, ont été délimités en forêt communale pour être proposés à la vente du 11 novembre à 9 h 00.